

03.09.2024 - 14:21 Uhr

Défendre la convention sur les armes à sous-munitions : une position critique pour un traité qui sauve des vies

Genève (ots) -

L'Observatoire des armes à sous-munitions 2023, publié en septembre 2024, continue de révéler de nombreuses utilisations de ces armes, ainsi que de nouvelles victimes. Alors que la Lituanie s'est récemment retirée de la Convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions, Handicap International rappelle son importance pour protéger les civils et l'impact à long terme de l'utilisation de ces armes interdites.

Note aux rédactions :

- Interview de Daniel Suda-Lang, Directeur de Handicap International Suisse (français, anglais et allemand)
 - Rapport 2024 de l'Observatoire des armes à sous-munitions (en anglais) disponible le 9 septembre 2024 à 14h CEST
-

"En 14 ans d'existence, la Convention d'Oslo a été incroyablement efficace pour protéger les civils : deux tiers des pays du monde adhèrent aux valeurs de la Convention d'Oslo, les producteurs de cette arme ont diminué d'un tiers, les stocks des États parties sont détruits, un soutien important a été apporté aux survivants et doit se poursuivre" commente Daniel Suda-Lang, directeur de Handicap International en Suisse.

"La 12ème réunion des États parties à la convention se tiendra aux Nations unies à Genève le 10 septembre prochain. Les États parties à la Convention d'Oslo doivent condamner la décision de la Lituanie de s'en retirer. Ils doivent défendre la convention et condamner toute utilisation d'armes à sous-munitions par quelque acteur que ce soit, ainsi que l'impact humanitaire à long terme qui en découle. Toute victime civile est un scandale" poursuit-il.

Une arme interdite pour une bonne raison

Ces armes ont été interdites en raison de leurs conséquences humanitaires catastrophiques. Les armes à sous-munitions peuvent être tirées depuis le sol par de l'artillerie, des roquettes, des missiles et des projectiles de mortier, ou larguées par des avions. Elles s'ouvrent en l'air, dispersant de multiples sous-munitions ou bombes sur une large zone, sans faire de distinction entre les populations civiles et les militaires ou entre les infrastructures civiles et militaires. En outre, de nombreuses sous-munitions n'exploseront pas au moment de l'impact initial - jusqu'à 40 % d'entre elles - laissant des ratés qui peuvent blesser et tuer sans distinction, comme des mines terrestres, pendant des années.

Une évolution inquiétante en 2023

- L'Observatoire 2023 a enregistré **un total de 219 victimes d'armes à sous-munitions** en 2023, un chiffre qui est certainement largement sous-estimé en raison de l'accès limité aux zones de conflit et des incohérences dans la collecte des données. De plus, le nombre de victimes indirectes est encore une fois beaucoup plus élevé, car la contamination des terres empêche l'accès aux nécessités de la vie ;
- **Les civils représentaient 93 % de toutes les victimes recensées** en 2023, les enfants étant particulièrement exposés ;
- En 2023, **on dénombre 118 victimes d'attaques aux armes à sous-munitions et 101 victimes de sous-munitions non explosées**. Les victimes ont été enregistrées dans 9 pays ;
- Les enfants représentaient près de la moitié (47 %) de toutes les victimes des restes d'armes à sous-munitions en 2023 ;
- L'Ukraine reste l'épicentre des attaques d'armes à sous-munitions pour la deuxième année consécutive, avec au moins 90 victimes enregistrées en 2023 ;
- Les autres régions touchées par les attaques aux armes à sous-munitions sont le Myanmar (13 victimes d'attaques), la Syrie (15) et la Russie, qui a fait état d'une victime civile.

La Convention d'Oslo en danger

La Lituanie s'est officiellement retirée de la Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions le 25 juillet. Cette décision intervient dans un contexte de risque d'érosion progressive des normes internationales au cours des dernières années, ce qui est inacceptable : il y a un an, les États-Unis ont décidé de fournir des armes à sous-munitions à l'Ukraine et ont continué à le faire.

Le 25 juillet, le média allemand ARD a révélé que des armes à sous-munitions américaines stockées sur une base militaire américaine en Allemagne ont été transférées en Ukraine pour être utilisées dans la guerre contre la Russie, en transitant par l'Allemagne. De telles actions pourraient potentiellement constituer une assistance à des activités interdites par la Convention sur les armes à sous-munitions, telles que le transfert et l'utilisation d'armes à sous-munitions.

L'Observatoire 2024 fait également état d'une autre évolution inquiétante : l'augmentation du nombre de producteurs d'armes à sous-munitions, qui passe de 16 à 17 avec l'ajout du Myanmar.

Une convention internationale à laquelle ont adhéré les deux tiers des pays du monde

La Convention d'Oslo sur les armes à sous-munitions a été adoptée le 30 mai 2008. Elle a ensuite été ouverte à la signature les 3 et 4 décembre 2008 et est officiellement entrée en vigueur le 1er août 2010.

À ce jour, 123 États (124 avant le retrait de la Lituanie) se sont engagés à respecter les normes fortes et exhaustives de la convention. Cela représente plus de 60 % des nations du monde.

A propos de Handicap International

HI est une organisation de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis plus de 40 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Oeuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Depuis sa création en 1982, HI met en place des programmes de développement dans près de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence.

A Genève, Broken Chair symbolise sa lutte contre les armes explosives et les violences infligées aux populations lors des conflits armés. Créé par Daniel Berset sur demande de HI et installé face aux Nations unies, le monument est un défi adressé à la communauté internationale. Il lui rappelle ses obligations de respecter le Droit international humanitaire et de protéger les civils contre l'usage des armes explosives en zones peuplées

Contact:

Marie Bro
Responsable communication et média
m.bro@hi.org
078 729 43 30
handicap-international.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100052779/100922572> abgerufen werden.